## DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

Commune de Hourtin Rue des Mascottes

PA 033 203 25 0001



# Lotissement "Le Domaine des Tamaris"



PLAN D'ENSEMBLE FIGURATIF



## Maître d'ouvrage

CAP Développement

85 180 LES SABLES D'OLONNE Tel : 06 63 62 00 43



### Maître d'oeuvre

Pierre De Juli

SELAS AUIGE 220 Cours Gambetta 33 400 TALENCE

Tel: 05 57 35 35 80

Dossier: 25.030

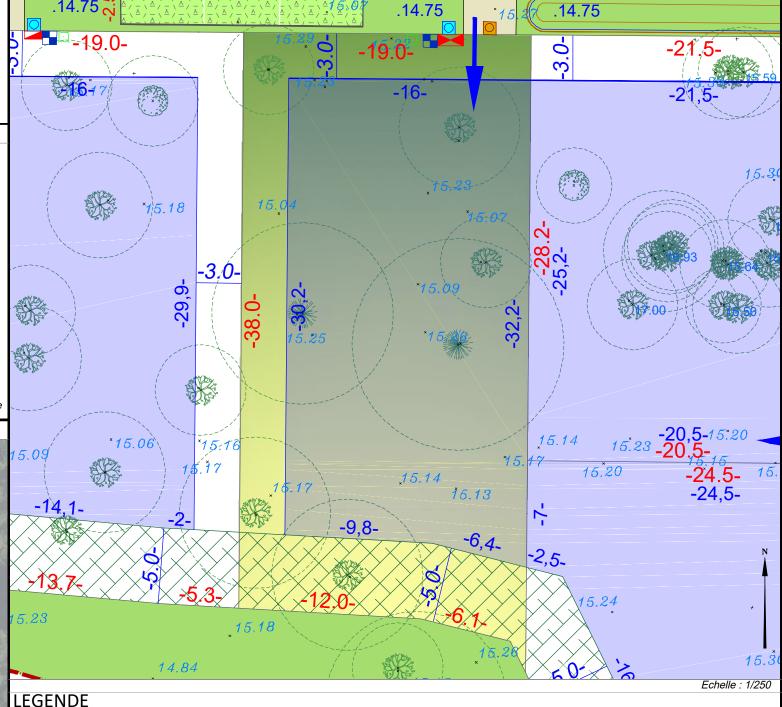
Date d'édition : Sept. 2025

## HOURTIN "Le Domaine des Tamaris"

Référence cadastrale : Section CB n°2 partie

LOT N°23 Plan de vente

Superficie du lot = 737 m<sup>2</sup>



#### Lots privatifs Arbres existants

Voirie partagée

Stationnements Accès aux lots

AVERTISSEMENTS ET OBLIGATIONS

Accès / allée de desserte Espaces verts communs

Végétation à conserver et/ou à renforcer

Zone d'implantation des constructions A l'intérieur de la zone, si recul : R ≥ H/2 avec un minimum de 3m

## Branchements et altimétries

**Electricité** Eau potable

0.00 Altimétrie du terrain naturel

0.00 Cote de nivellement voirie projet

Télécom

Eaux usées

Eaux pluviales

Les superficies des lots sont données à titre indicatif. Elles sont susceptibles d'être modifiées après bornage définitif des lots.

- 2. Ecoulement des eaux pluviales "Article 640 du code civil": chaque acquéreur doit supporter sur son terrain l'écoulement naturel des eaux pluviales provenant des fonds supérieurs
- 3. La position des ouvrages techniques (branchements, coffrets, candelabres, grilles et végétaux plantés, etc. ...) est donnée à titre indicatif. Elle est susceptible d'être modifiée par le maître d'ouvrage.
- 5. Les acquéreurs des lots ne pourront s'opposer à la réalisation d'une fondation à l'intérieur des lots, rendue nécessaire pour la pose des bordures prévues en limite de propriété.
- 6. Les points altimétriques au niveau des lots sont indicatifs. Ils correspondent au levé réalisé avant aménagement d'ensemble du lotissement